

DECISION N° 0187/D/MINHDU DU 03 JUIN 2025 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE PASSEE DE GRE A GRE SUIVANT AUTORISATION N°02465-25/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 14 AVRIL 2025 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX D'AMELIORATION DES VOIES D'ACCES AUTOUR DU COMPLEXE SPORTIF D'OLEMBE A YAOUNDE. **FINANCEMENT : BIP MINHDU – EXERCICE 2025.**

LE MINISTRE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN,

- Vu La Constitution ;
Vu Le Décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement
Vu Le Décret n° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
Vu Le Décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du ministère des marchés publics ;
Vu Le Décret n° 2012/384 du 14 septembre 2012 portant organisation du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain
Vu Le Décret n°2018/191 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
Vu Le Décret n° 2018/190 du 02 mars 2018 complétant certaines dispositions du décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement
Vu Le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;
Vu Le Décret n° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;
Vu La Circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du code des marchés publics ;
Vu Le DCE suivant autorisation N°02465-25/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA du 14 Avril 2025.

Considérant Le Procès-Verbal de la séance N°48 du 30 Mai 2025 de la CIPM/MINHDU, proposant l'attribution à l'entreprise ci-dessous.

DECIDE :

Article 1^{er} – Le soumissionnaire ci-après cité est retenu comme adjudicataire de la lettre commande relative au Dossier de Consultation suscité:

DCE	Ville	Attributaire	Montants TTC (en F CFA)	Délais d'exécution
Suivant autorisation N°02465-25/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA du 14 Avril 2025, pour la maitrise d'œuvre des travaux d'amélioration des voies d'accès autour du complexe sportif d'Olembé à Yaoundé.	Yaoundé	INTEG SARL BP : 11 088 Yaoundé Tél. : 222 22 02 16 / 699 92 48 95	48 116 000	Cinq (05) mois

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. X-

Yaoundé, le 03 Juin 2025

Ampliations :

- ✓ MINMAP
- ✓ DG/ARMP
- ✓ Attributaire
- ✓ CHRONO/ARCHIVES

